

Agent commercial

RÉF | 2932

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Vendre un bien ou un service;
- Développer votre clientèle;
- Développer votre activité;
- Gérer l'information technique et commerciale;
- Participer à la politique commerciale de l'entreprise;
- Manager l'activité commerciale.

Programme

- **Cours Professionnels :**

Première année :

Communication interpersonnelle; Communication écrite; Marketing; Étude du marché; Organisation et gestion du temps et du territoire; Notions de droit; Langage non verbal; Psychologie de la vente; Techniques de vente; Préparation de la visite commerciale; Exercices pratiques de vente; Politique d'achat.

Deuxième année :

Comptabilité, fiscalité et gestion financière; Techniques de vente; Initiation à la direction des ventes; Informatique appliquée à la profession; Vente sur stands, foires, magasin; Télévente; Courrier commercial informatisé; Exercices pratiques négociation commerciale; Droit appliqué; Méthodes de psychologie appliquée; Organisations professionnelles et déontologie.

[Visionnez la vidéo vous présentant cette formation.](#)

- **Pratique professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une [convention de stage](#) avec un patron-formateur, supervisée par un [délégué à la tutelle](#) qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui

veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 2 ans

Horaire en soirée
2 soirs/semaine

Début Septembre

Coût 325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

OU CESI;

OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le

CE6P, soit le CQ6P);
OU Certificat d'apprentissage;
OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>

